

Contact : Centre d'inscriptions

Mail : inscriptions@univ-lyon2.fr

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ LYON 2

Entre le 8 juillet 2020 et le 15 novembre 2020

IMPORTANT

La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants a instauré une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) à compter du 1er septembre 2018. Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Son montant est de 92 € et doit être acquittée auprès du CROUS sur la plateforme MesServices.Etudiant.gouv.fr avant de procéder à l'inscription administrative.

Les étudiant.es boursier.es ou bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire en sont exonéré.es.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1- Se connecter sur le www.univ-lyon2.fr, rubrique *Formation* ⇒ *Candidatures / pré-inscription* ⇒ *Cas particulier : CPGE*, et télécharger le « Dossier d'inscription administrative – Etudiant.es en CPGE »

2- Compléter ensuite précisément le dossier d'inscription administrative et le signer, joindre les pièces justificatives demandées :

- copie de la carte d'identité,
- relevé de notes du Baccalauréat,
- copie du certificat de scolarité de l'inscription en CPGE,
- une photo d'identité pour l'édition de la carte étudiante,
- attestation CVEC,
- notification de la bourse si concerné.e,
- un chèque pour le paiement des droits de scolarité Licence (à l'ordre de l'agent comptable de l'université Lumière Lyon2). Le tarif **2020-2021** pour une inscription en Licence est de 170 €. Les étudiant.es boursier.es sont exonéré.es des frais d'inscription.

3- Envoyer le dossier complet à l'adresse suivante :

Centre d'inscriptions-Université LYON 2
Inscriptions CPGE
86 RUE PASTEUR
69365 LYON CEDEX 07